

FILIÈRE COMPACTE (LIT À MASSIF DE ZÉOLITE)

Principe

Cette filière reprend le principe d'épuration du filtre à sable vertical drainé. Cette solution est généralement utilisée lorsque le sol en place est très peu perméable et/ou la surface disponible trop faible pour le lit à massif de sable. Cependant, ce dispositif ne peut pas être mis en place lorsque des usages sensibles (conchyliculture, baignade,...) existent à proximité du rejet.

Mise en œuvre

- × **La mise en œuvre est effectuée par des entreprises agréées par le constructeur de ce procédé.** Filière souvent mise dans le cadre de réhabilitation d'habitation qui dispose de peu de terrain. Par contre, ce dispositif nécessite un exutoire (fossé, rigole, réseau d'eaux pluviales...) afin d'évacuer les eaux épurées.
- × Le filtre à zéolithe doit être placé en aval d'une fosse toutes eaux de 5 m³ au moins (Fosse toutes eaux vendue avec le filtre à zéolithe).
- × Ce dispositif est adapté aux sols peu perméable ou affectés par des engorgements d'eau (perméabilité $K < 15$ mm/h)

Attentions particulières

- × Ne pas imperméabiliser la surface de traitement.
- × Proscrire toute culture ou plantation d'arbres sur le site.
- × Proscrire le stockage de charges lourdes au-dessus de la filière (ex : bois, ...)

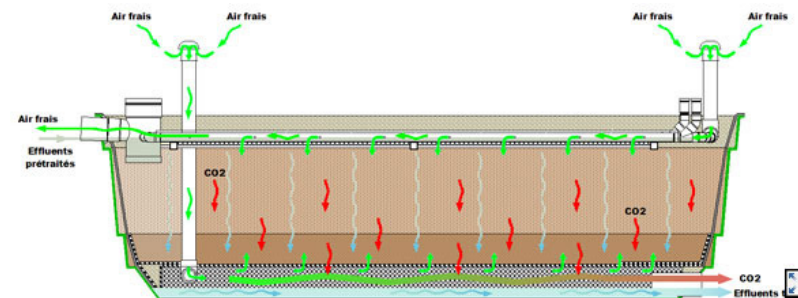


Fosse Toutes Eaux 5 000 L

Moins de
15 m²
au sol



Filtre à massif de zéolithe



Arrêté du 24 décembre 2003 modifiant l'arrêté du 6 mai 1996 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif

II. - Le paragraphe est complété par les dispositions suivantes : « b) Lit à massif de zéolithe ».

Ce dispositif peut être utilisé pour **les habitations de 5 pièces principales au plus**. Il doit être placé à l'aval d'un prétraitement constitué d'une fosse septique toutes eaux de 5 m³ au moins.

La surface minimale du filtre doit être de 5 m². Il comporte un matériau filtrant à base de zéolithe naturelle du type chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de deux couches : une de granulométrie fine (0,5-2 mm) en profondeur et une de granulométrie plus grossière (2-5 mm) en surface. Le filtre a une épaisseur minimale de 50 cm après tassement.

Le système d'épandage et de répartition de l'effluent est bouclé et noyé dans une couche de gravier roulé. Il est posé sur un géotextile adapté destiné à assurer la diffusion de l'effluent.

Le réseau de drainage est noyé dans une couche de gravier roulé, protégée de la migration de zéolithe par une géogrille. L'épaisseur de cette couche est de 15 cm au moins.